



Sensibilisation à l'éco-exemplarité

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Sictom de la Région d'Auneau

4, Rue de la République
www.sictom-region-auneau.com

CLERGET

Gilles

Centre - Val de Loire

gilles.clerget@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, , COLLECTIVITES LOCALES, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS,, PAPIER,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

En parallèle de la mise en place de la TEOMI, le SICTOM de la Région d'Auneau a élargi, au 1er janvier 2014, la Redevance Spéciale (RS) à l'ensemble des bacs non assujettis à la taxe.

Afin d'aider les collectivités à maîtriser le montant de la RS, le SICTOM de la Région d'Auneau a organisé 2 séries de 2 animations réalisées par un prestataire extérieur (une série pour le nord du syndicat et une série pour le sud). Un bilan a ensuite été réalisé lors d'une Assemblée Générale avec la signature d'une convention pour les collectivités qui le souhaitaient.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Les objectifs étaient de faire réfléchir les élus sur la prévention des déchets et de les inciter à contacter le SICTOM afin de travailler sur cette thématique en 2015.

Résultats quantitatifs:

Au total 24 communes sur 64 et 2 communautés de communes sur 4 ont participé à l'une des réunions.

Résultats qualitatifs :

5 collectivités ont accepté de signer avec le syndicat une charte qui les engagent à travailler sur cette

thématique en 2015.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Début 2014, le SICTOM de la région d'Auneau a consulté différentes entreprises pour réaliser des sensibilisations à l'éco-exemplarité. Une réunion avec le prestataire retenu a ensuite permis de déterminer précisément le contenu et les dates des différentes réunions.

Les délégués ont été informés des dates par e-mail et lors d'une Assemblée Générale du syndicat. Une communication a également été réalisée auprès des Communes et des Communautés de Communes.

Année principale de réalisation:

2013

Moyens humains :

L'animateur du Programme Local de Prévention des Déchets a réalisé la consultation des entreprises et a organisé les réunions avec le prestataire (salles, invitations, validation du contenu de la prestation, ...).

Moyens financiers :

Le montant de la prestation se situe entre 8000 € et 12 000 € HT

Moyens techniques :

Les moyens techniques mis en place se limitent au prêt de 2 salles par les collectivités.

Partenaires mobilisés :

La prestation a été réalisée par :

- Francis CHALOT, Consultant Prévention des déchets, Moins c'est Plus
- Sylvie PERRAIN, Consultante Animation participative, Oikéo

VALORISATION

Facteurs de réussite :

C'est une action qui est facilement reproductible. Le plus difficile est de mobiliser les élus sur ce thème pour les faire participer aux réunions.

Difficultés rencontrées :

Le SICTOM de la Région d'Auneau a choisi de faire appel à un prestataire extérieur car une première

Page

action sur ce thème avait été lancée en 2012 à travers la proposition aux collectivités d'un diagnostic mais sans succès.

Recommandations éventuelles:

Il est nécessaire de bien faire comprendre aux élus les enjeux de l'éco-exemplarité avant les réunions pour les inciter à participer.

Dans la cas du SICTOM de la Région d'Auneau, nous avons parlé de l'éco-exemplarité lors de nombreuses Assemblées Générales (déchets du SICTOM, mise en place d'une borne pour les piles dans une Mairie, élimination d'un stock historique de DEEE dans un bâtiment communal,...). De plus, le côté financier a été très important (maîtrise de la Redevance Spéciale appliquée à la Collectivité).

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **septembre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.